

<http://lacreteil.fr/spip.php?article42>



# Le Canal

- PRÉSENTATION - Accès - Historique - Historique du secteur du lac de Créteil -



Date de mise en ligne : samedi 8 mars 2014

---

Copyright © LACCRETEIL.FR - Tous droits réservés

---

### Situation :

La pointe coté sud du lac de Créteil, est prolongée par un canal, d'une longueur d'environ 200 mètres et d'une profondeur d'un mètre cinquante. Il part du lac, et se termine boulevard Jean-Batiste Oudry. Il est prolongé par le mail « Mitterand » qui conduit à l'église St. Pierre du lac et la nouvelle station de métro Créteil-Pointe du lac.

Il ouvre ce quartier d'une trouée, appréciée des riverains et des promeneurs...humains et canins...

Une passerelle piétonne métallique permet de le franchir en son milieu.

### Alimentation en eau :

Son alimentation en eau est assurée par des pompes, branchées dans le lac, qui acheminent cette eau jusqu'à son extrémité, boulevard Oudry. Un trop-plein permet un retour de cette eau vers son origine : le lac, en glissant le long des colonnes de la pointe sud du lac, et assurer ainsi un léger courant, permettant un renouvellement de l'eau dans ce bassin.

#### Problèmes :

Avec le temps, l'étanchéité de ce canal s'est dégradée, et des infiltrations se sont produites dans les parkings et sous-sols des immeubles riverains. Il a fallu effectuer de nombreux travaux pour découvrir les origines des infiltrations et y remédier. Pour cette raison le canal a été vidé à plusieurs reprises et laissé sans eau pour détecter les fuites... Il semble que ces problèmes soient résolus...

Par contre, le faible niveau d'eau et un taux d'ensoleillement maximum concourent à favoriser le développement d'algues et de végétaux qui finissent par obstruer pompes et canalisations. Le service des eaux et fontaines de la ville de Créteil stoppe alors les pompes et vide ce canal, afin de le nettoyer des déchets qui y sont accumulés, et le débarrasser de ces algues envahissantes.

Il est à noter que les pompes sont le plus souvent recouvertes d'importantes grappes de petites moules d'eau douce « Anodontes » qui gênent leur fonctionnement.

#### La vidange du canal :

Lors de ces vidanges, qui ont lieu régulièrement tous les deux ou trois ans, l'ouverture des vannes de vidange permet l'évacuation de l'eau...vers...le lac pensez-vous !!! Eh bien non !!! C'est directement dans un grand collecteur d'égouts qui achemine cette eau vers la station d'épuration de Valenton... !!!

Une conception de l'ouvrage, pour le moins bizarre, qui déclenche un mini désastre halieutique...Je m'explique : L'eau d'alimentation de l'ouvrage est pompée dans le lac dans un endroit peu profond, où l'eau se réchauffe assez vite, et où les poissons du lac viennent pondre. Les oeufs et même les petits alevins (bébés poissons) sont aspirés par les pompes et finissent dans le canal, dans un biotope (milieu idéal pour une espèce animale) qui leur convient à merveille, et ils s'y développent allègrement.

Lors des premières vidanges, personne ne se souciait de cela, et ce sont les pêcheurs qui observant une importante population de petits poissons, morts au fond du canal, prirent contact avec le service des eaux et fontaines, et décidèrent avec eux d'une vidange progressive du canal permettant la capture de ces poissons et de les réintroduire dans le lac, qu'ils n'auraient jamais dû quitter...

C'est lors de ces récupérations de poisson que l'on trouve et identifie les espèces présentes dans le lac : comme des anguilles, des carassins, des carpes, des gardons, des perches goujonnières, des goujons, des perches et

même des sandres et des petits silures...